Environnement : comment fonctionne le marché du carbone européen ?

Mis à jour le 12 juin 2023
Publié le 12 juin 2023

Le système européen d'échange de quotas d'émissions de CO2 (ou d'émissions de gaz à effet de serre, GES) fonctionne depuis 2005 et constitue le premier et le plus ancien système de ce type au monde. Il vise à réduire les émissions de GES des entreprises, tout en offrant une souplesse économique. Le système a été progressivement étendu à de nouveaux secteurs et pays. Il a contribué à une baisse significative des émissions de GES dans les secteurs concernés. Il a également permis de lever des fonds importants pour le budget de l'UE. Le système fait l'objet d'une révision en profondeur en 2023 afin de renforcer son efficacité et son ambition.

Combien coûte une tonne de CO2 ?

Le prix moyen d'une quota – correspondant à une tonne de CO2 ou d'équivalent CO2 pour les autres gaz – est passé de 33 euros en février 2021 à plus de 75 euros en avril 2023. Entre le mercredi 26 et le vendredi 28 avril, le prix d'une tonne de CO2 a dépassé les 100 euros pour la première fois. Le système européen d'échange de quotas d'émissions (SEQE) a été mis en place en 2005 et constitue le premier système international de ce type. Il a contribué à une baisse significative des émissions de GES dans les secteurs concernés.

Au total, les revenus générés dans les enchères atteignent 57,52 milliards d'euros entre 2013 et 2020, selon un rapport de la Commission européenne. Ils contribuent au budget de l'UE, mais aussi à celui des États membres. Ils doivent servir à financer des projets de lutte contre le changement climatique, selon la directive du système d'échange de quotas d'émissions. Le budget dédié aux quotas européens, sur toute l'année, est d'environ 20 milliards d'euros. Il s'intègre dans le budget des revenus liés au climat et à l'énergie.

Tout le reste, qu'il s'agisse du budget des aides directes aux entreprises, du paiement des quotas à acheter à la plateforme d'enchère ou encore du budget du fonds de modernisation, ne représente qu'une petite partie du budget. Le **principe d'acquis** (PA/PD) dans le protocole d'enchère de la **plateforme/bourse** permet de limiter les coûts.

Quelles industries le marché du carbone européen vise-t-il précisément ?

Après de longues discussions, les dispositions de l'accord de l'environnement de la Convention mesure et secondaires les du 6, 7 et 8. Décembre 2021 pour diminuer le marché du carbone, le Parlement européen et le Conseil ont trouvé un accord sur la **réduction des émissions de GES de 55 % d'ici à 2030** par rapport aux niveaux de 1990, soit une diminution des émissions totales de moins de 2 milliards de tonnes d'ici à 2030. Le système européen d'échange de quotas d'émissions (SEQE) a été mis en place en 2005 et constitue le premier système international de ce type. Il a contribué à une baisse significative des émissions de GES dans les secteurs concernés. Il a également permis de lever des fonds importants pour le budget de l'UE. Le système fait l'objet d'une révision en profondeur en 2023 afin de renforcer son efficacité et son ambition.

Comment a été mis en place le marché du carbone européen ?

Lancé en 2005, le marché du carbone européen a plusieurs caractéristiques :

- Les « phases pilotes » (phase de trois ans (2005-2007), le CO2 était le seul gaz à effet de serre couvert par le système.
- Les « phases opérationnelles » (phase de cinq ans (2008-2012), le fonctionnement du système a été modifié et des entreprises nouvelles ont été ajoutées.
- Lors d'une troisième phase de huit ans (2013-2020), cette part grandissante des quotas apparaît gratuite et tend vers zéro. Les entreprises, en fonction de leur activité, doivent acquérir des quotas auprès des autres entreprises.
- Lors d'une quatrième phase, l'Union européenne définit le plafond global des quotas, qui baisse tendanciellement pour tenir compte des ambitions en matière de transport routier et du bâtiment dont plus tard.

Tout le reste, qu'il s'agisse du budget des aides directes aux entreprises, du paiement des quotas à acheter à la plateforme d'enchère ou encore du budget du fonds de modernisation, ne représente qu'une petite partie du budget. Le **principe d'acquis** (PA/PD) dans le protocole d'enchère de la **plateforme/bourse** permet de limiter les coûts.

Comment se sont déroulées les négociations sur la réforme du marché du carbone européen ?

Le système européen d'échange de quotas d'émissions (SEQE) a été mis en place en 2005 et constitue le premier système international de ce type. Il a contribué à une baisse significative des émissions de GES dans les secteurs concernés. Il a également permis de lever des fonds importants pour le budget de l'UE. Le système fait l'objet d'une révision en profondeur en 2023 afin de renforcer son efficacité et son ambition. Le système européen d'échange de quotas d'émissions (SEQE) a été mis en place en 2005 et constitue le premier système international de ce type. Il a contribué à une baisse significative des émissions de GES dans les secteurs concernés. Il a également permis de lever des fonds importants pour le budget de l'UE. Le système fait l'objet d'une révision en profondeur en 2023 afin de renforcer son efficacité et son ambition.

Quels sont les autres marchés carbone dans le monde ?

Le système européen d'échange de quotas d'émissions (SEQE) a été mis en place en 2005 et constitue le premier système international de ce type. Il a contribué à une baisse significative des émissions de GES dans les secteurs concernés. Il a également permis de lever des fonds importants pour le budget de l'UE. Le système fait l'objet d'une révision en profondeur en 2023 afin de renforcer son efficacité et son ambition.

Partager
Partager
Partager